L'Abelle de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 19 JANVIER 1873. 26me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 19 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par O. Vafeton, au coin des rues Canal et Nouvelle Levée—Pommes.
Par Hoffman, Marks & Cô., au No 88 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et Lingerie.
Par D. E. Morphy, encoignure Notre-Dame et Commerce—Avoine en gerbes.

Avoine en gerbes—Voir l'annonce de D. E. Morphy.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents.

AVIS.

L'*Abeille* ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner *à la semaine* avec les porteurs de l'*Abeille*.

SPECTACLES.

Dimanche, 19 Janvier 1873.

OPERA.—Rabagas.
ACADÉMIE.—Kenilworth, avec Mlle Lydia Thompson.
ST. CHARLES.—David Garrick.
SALLE DE LA PARFAITE UNION.—Grande Foire Diocésaine.
MUSÉE D'ANATOMIE.—Rue St Charles.

Les Principes et les Hommes.

Il est très beau de dire : "Les hommes ne sont rien, les principes sont tout," mais, si c'est là une doctrine politique correcte en théorie, elle n'est pas qui trouve moins son application dans la pratique. Dans notre malheureux imbroglio louisianais, par exemple, il n'est que trop clair que le contraire est vrai, c'est-à-dire que les hommes sont tout et les principes rien. Et ce n'est pas seulement dans le camp de nos adversaires que cet oubli des principes s'observe, c'est aussi dans notre propre camp.

Si, encore, les individualités ne prenaient le dessus que sur les principes, il n'y aurait que demi-mal. Nous avons été, depuis la reconstruction, tellement habitués à voir fouler aux pieds tous les principes, que notre sensibilité émoussée pourrait n'être que médiocrement excitée par quelque nouvelle violation. Mais c'est que nos intérêts les plus vitaux et les plus chers se trouvent, tout aussi bien que les principes, subordonnés au service des individualités dont nous parlons; de là vient une double lutte qui rend précaire le triomphe de notre cause.

Si le peuple de la Louisiane a tant à cœur le maintien du gouvernement et de la Législature qu'il a élus, ce n'est pas pour la satisfaction personnelle des élus, pour la gratification de leur ambition ou du besoin qu'ils peuvent avoir de leurs places, mais c'est parce qu'il tient à ce que ses mandataires remplissent leur mission qui est d'accomplir des réformes, d'abolir les abus et de délivrer l'Etat de la ruine et de la banqueroute—perspective menaçante qui est le résultat de la mauvaise administration des affaires, conduites depuis quatre ans et demi, uniquement dans l'intérêt de quelques individualités.

C'est encore aux exigences de certaines individualités que nous devons les obstacles qui s'opposent à notre salut.

Si les choses eussent suivi leur cours normal, les résultats de l'élection du 4 novembre eussent déjà produit une partie de leurs fruits. Le nouveau gouvernement, installé sans opposition, se serait mis activement à l'œuvre et, déjà, une grande partie des mesures législatives demandées par l'opinion publique, eussent été votées. La perspective d'une administration sage, économe et dévouée aux intérêts généraux eût rétabli la confiance dans les esprits; le crédit fût devenu plus facile, les agriculteurs eussent repris courage et chacun se fût remis au travail avec une nouvelle énergie pour réparer les pertes causées par le désastreux régime que nous venons de subir.

Mais une individualité cupide et ardente s'est mise à la traverse. M. Kellogg, jaloux de la fortune acquise par M. Warmoth, avait résolu d'être gouverneur à tout prix. Après avoir employé les moyens les plus scandaleux pour s'assurer la candidature dans le parti radical, il n'a pas reculé devant les procédés les plus odieux et les plus arbitraires pour changer sa défaite en victoire. Il a, par son audacieuse intervention, atteint le crédit, paralysé les affaires, tout en suspend l'existence même de la culture sucrière, causé la perte de plusieurs millions dans le présent et compromis l'avenir de la Louisiane, mais il a réussi à obtenir la possession du pouvoir qu'il convoitait. Cette possession est illégale, inconstitutionnelle, anti-républicaine, arbitraire, elle est même provisoire et précaire. Le rôle que joue M. Kellogg fait de lui un objet d'exécration pour toute une population. Il a risqué d'occasionner une lutte sanglante, dont les conséquences font frémir. En persistant dans ses prétentions, il peut causer à notre malheureux Etat une série de désastres et de catastrophes irréparables.

Qu'importe à M. Kellogg ! Il a voulu être gouverneur, il l'est, au moins de fait, et, pour rester gouverneur, il verra tout crouler autour de lui sans souciller. Il appartient à ces individualités douées d'un égoïsme féroce, pour la satisfaction duquel tout doit plier ou être sacrifié. Allez donc parler de principes à ces parchemins-là ! Plaidez donc la cause des intérêts de tout un peuple aux abois ! C'est peine perdue. L'ambition ou la cupidité ont étouffé chez eux tout autre sentiment. Cette insensibilité leur donne, malheureusement, une grande force.

Eh bien, c'est quand nous avons à lutter contre une de ces forces implacables, quand nous avons tant besoin d'être unis dans notre action et dans nos efforts, que la discorde menace de se mettre dans nos rangs, non à cause d'une division sur les principes, d'un désaccord sur les intérêts, mais parce qu'une autre individualité, non moins égoïste, non moins exigente que celle de M. Kellogg, refuse, impitoyablement, de s'effacer et de nous laisser les coudées franches pour lutter contre notre ennemi avec quelque avantage.

Cette individualité, c'est celle de l'ex-gouverneur Warmoth. Nous le rappellerons pas la responsabilité terrible qu'il a dans le passé qui nous écrase; nous eussions été disposé, sinon à pardonner, du moins à oublier tout le mal que nous a fait cet homme qui a été, depuis cinq ans, le mauvais génie de la Louisiane. Mais il faut qu'il prenne plaisir à nous rappeler son rôle. De même que Kellogg a résolu d'être gouverneur, Warmoth a mis dans sa tête d'être sénateur des Etats Unis, et aucune considération ne peut le détourner du but qu'il convoite, pas même la presque certitude d'un échec qui nous entraînerait tous dans sa chûte.

Le peuple de la Louisiane joue, en ce moment, le rôle du cheval qui, ayant voulu se venger du cerf, avait emprunté le secours de l'homme, mais qui, une fois bridé et selé, s'aperçut qu'il s'était donné un maître dont il ne pouvait se débarrasser.

Warmoth n'est plus notre maître, mais c'est un allié despotique et compromettant, que nous ne pouvons ni garder ni mettre à l'écart sans danger pour notre cause.

On voit, par ces deux exemples, que nous sommes bien loin de la maxime : "les hommes ne sont rien et les principes sont tout." Les hommes pèsent malheureusement d'un grand poids dans nos destinées; il faut compter avec eux, et lorsqu'une fois on est entré dans la voie des compromis, on ne peut réussir à vaincre ses ennemis qu'à se débarrasser de ses alliés compromettants qu'en intimant d'habileté et de diplomatie avec les uns et les autres. Il est trop tard pour retourner à l'observation stricte des principes, à moins d'être résigné, à l'avance, à une défaite qui entraînerait le sacrifice de tous les intérêts en jeu.

Feuilleton.

Nous commencerons, mardi, la publication de : La marquise de Doubault, et nous commencerons, mercredi, un roman de Henri Crisafulli, ayant pour titre : *La roi Martha*. Cet ouvrage est écrit dans un style léger et brillant, et il fera oublier à nos lectrices les aventures poignantes et véridiques de la malheureuse marquise de Doubault.

JOURNAUX ET PUBLICATIONS ILLUSTRÉS.—La libraire Hébert & Cie a reçu les numéros de l'*Illustration* du 28 décembre et la 10me livraison de *Paris incendié*, Histoire de la Commune de 1871.

RÉDUCTION DE TARIF TÉLÉGRAPHIQUE.—La compagnie télégraphique du Pacifique et de l'Atlantique publie aujourd'hui dans nos colonnes une annonce suivant laquelle son tarif, à partir du 20 de ce mois, sera considérablement réduit. L'annonce qu'on trouvera plus loin indique la proportion d'après laquelle la réduction aura lieu. Les bureaux de cette compagnie sont situés au No. 22 de la rue Caroudelet.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Une scène assez curieuse a eu lieu hier dans l'édifice de la rue Dryades. M. Bosque, de la paroisse St. Tammany, visitant la *citadelle* en curieux, pour assister un moment à la farce législative qui se joue tous les jours dans ce repaire de honte et d'iniquité, a aperçu tout à coup le digne personnage qui prétend représenter sa paroisse, se promenant gravement avant l'appel des membres de la Chambre. A cette vue, il n'a pu résister au désir de dire quelques mots en particulier à son compatriote. Il a complètement saisi au collet le mauvais plaisant qui remplit actuellement le rôle de législateur, et lui a appliqué, à plusieurs reprises, sa canne sur le dos.

L'*Honorable* a crié au meurtre et à l'assassinat, comme bien vous pensez : aussitôt, deux fiers métronomes, armés jusqu'aux dents, se sont précipités pour mettre fin au combat.

M. Bosque s'est retiré alors, quoiqu'à regret, et le citoyen de St-Tammany, tout honteux et mortifié, a regagné son siège, l'œil morne et la tête frisée.

On nous dit qu'il se dispose à faire un discours furibond contre les "Ku-Klux", qu'il existent que dans son imagination, et qu'il se prépare à demander la tête de son adversaire.

Le congé accordé hier au Sénat à MM. Todd et Hunsacker, a pour objet de permettre à ces messieurs de se rendre à Washington pour témoigner devant le comité judiciaire sur les troubles en Louisiane.

On nous apprend que les membres du bureau des retours de Warmoth, du bureau du juge Durell et du bureau nommé par la législature réunie dans la salle du Lycée sont tous sommés de se rendre à Washington dans le même but.

Nous avons vu hier le premier acte officiel adopté par les deux Chambres de la Législature du peuple et promulgué par le gouverneur McEnery.

Cet acte suspend toute collection de taxes, tant que M. Clinton, le candidat radical, occupera illégalement le bureau de l'auditeur des comptes.

Les citoyens sont donc autorisés à refuser tout paiement à Charles Clinton et à attendre que justice soit rendue à M. James Graham, ayant de verser dans la caisse publique les sommes qui sont dues à l'Etat.

Cela s'appelle couper les vivres à la clique radicale !

Nous avons reçu des billets pour un concert sacré qui sera donné ce soir à six heures, à l'Eglise de Notre-Dame du Sacré-Cœur par Mlle Maureau, l'organiste de l'église.

Le concert sera précédé par un sermon du révérend Père Réville.

La grande foire diocésaine donnée sous le patronage de Monseigneur Perché, Archevêque de la Nouvelle-Orléans, se prolongera jusqu'au 23 de ce mois.

Ce soir, à sept heures, les dames du chœur de Sainte-Anne, représenteront la tragédie d'Esther, à la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts. Nous prions Monseigneur Perché de recevoir nos remerciements pour les billets d'invitation qu'il nous a envoyés.

Il n'est pas surprenant, par le temps froid qu'il fait, que les malheureux que la misère condamne à rester sans feu, avec des vêtements déguenillés, dans une mauvaise chambre percée à jour, soient tentés de ramasser en cachette quelques morceaux de bois chez leurs voisins moins pauvres. La loi punit ces délits, mais l'humanité les excuse, car la pauvreté est soumise à de rudes épreuves.

Quatre infortunés, trois femmes et un petit garçon, ont été arrêtés vendredi soir pour avoir voulu se chauffer un peu, aux dépens du prochain.

Le matelot nommé William Kitty, qui avait disparu mystérieusement il y a trois jours, n'a pas été retrouvé, mais on sait à peu près ce qu'il est devenu.

Le caporal Collman, de la police métropolitaine, s'est chargé de nous donner le mot de l'énigme. Voici les faits :

La goélette "Little Annie", chargée de bois, était mouillée au bout du Nouvel-Lac. Il y avait à bord le capitaine, Miles Lee, le propriétaire du bois, M. Jweeney, et un employé William Kitty.

Le capitaine, qui n'est pas patient, paraît-il, ayant eu à se plaindre de Kitty, lui a porté un coup à la tête et l'a renversé par dessus bord. Au bout d'un instant, le capitaine ne voyant pas reparaître son adversaire à la surface de l'eau, a cru l'avoir tué, et, très inquiet des suites de cette affaire, a gagné le large avec son ami William Sweeney, abandonnant la goélette. Kitty pourtant n'était pas mort, mais s'avanou simplement. La fraîcheur de l'eau lui ayant fait reprendre connaissance, il a nagé sans bruit jusqu'au rivage. Après avoir séché ses vêtements, il a déclaré qu'il allait porter plainte contre le capitaine.—On n'en a plus entendu parler depuis.

Le capitaine B. F. Winchester, appartenant à une des meilleures familles de l'Etat et bien connu de notre population, a été jeudi soir, d'une manière très désagréable pour lui. — Il se rendait tranquillement chez son beau-frère, demeurant dans le Sixième District, lorsqu'il a été accosté par un policier du nom de Mike Moran, qui, lui trouvant un air suspect, l'a arrêté et conduit au poste, malgré ses réclamations. — Arrivé à la station, le capitaine a protesté encore plus énergiquement, déclarant qu'il n'était pas ce que l'on supposait, et offrant de se faire identifier par son beau-frère et par plusieurs de ses amis.

Les officiers de police n'ont pas voulu le croire et l'ont enfermé jusqu'au lendemain matin.

Force a donc été au capitaine de se contenter pour la nuit de la couche peu douillette accordée habituellement aux prisonniers.

Ce n'est que vendredi matin, qu'on a eu l'*obligeance* de le laisser partir, le recorder Campbell refusant d'entendre l'affaire.

L'intention de M. Winchester, nous dit-on, est de poursuivre ceux qui se sont rendus coupables d'une aussi grossière méprise.

Un homme du nom de Joseph Donnelly, employé comme gardien rue du Canal, a été assailli vendredi soir par deux coquins qui sont malheureusement inconnus, et assommé par eux à coups de bâton.

On ignore la cause de cette tentative d'assassinat.

Le malheureux *watchman* a été conduit à sa résidence, rue St. Louis, entre Romain et Derbigny, dans un état pitoyable. Le docteur Gaudet, qui a pansé ses blessures, déclare qu'il est gravement atteint.

Vendredi soir, un être bizare a été conduit à la station du premier precinct de police. Il avait la démarche d'un homme et des vêtements sur le corps, mais sa figure couverte d'une épaisse couche de goudron, avec des plumes plantées çà et là, lui donnait un aspect des plus étranges.

Lorsque le malheureux eut parlé, on vit bien que c'était un être humain ; mais il était impossible de découvrir si sa peau avait été primitivement blanche ou noire.

Il a raconté son histoire en ces termes :

Mon nom est Félix Rolff ; je suis âgé de trente ans et natif du Danemark. Je suis employé sur l'habitation de M. James Miller, près du Bayou Bœuf. Jeudi soir, vers neuf heures, je suis parti à pied, à travers les bois, pour aller prendre le train de la Nile Orléans du chemin de fer des Opelousas.

J'avais fait cinq milles déjà et je me trouvais près du Bayou des Allemands, lorsque plusieurs hommes, que je n'ai pu distinguer dans l'obscurité, se sont élancés brusquement sur moi, m'ont terrassé et bâillonné. Quand ils m'ont vu à terre, incapable de faire un mouvement et d'appeler au secours, les misérables, après m'avoir volé le fruit de mes épargnes, soixante-dix piastres en monnaie courante, m'ont dépouillé de mes vêtements, m'ont attaché à un arbre et m'ont asperge de goudron chaud.

Après quelques minutes de souffrance atroce, ils m'ont délivré de mes liens et sont partis.

Aussitôt que je me suis senti libre, j'ai ramassé mes vêtements avec beaucoup de peine, et j'ai continué ma route jusqu'à l'habodeau, pour prendre les chars.

J'ignore absolument dans quel but ces hommes m'attendaient, et pourquoi ils m'ont tant maltraité après m'avoir volé.

La justice ne croit pas que cette histoire soit parfaitement exacte, et soupçonne qu'il y a quelque mystère dans cette affaire, qu'il faudra éclaircir. Elle est portée un tant soit peu à avoir des doutes sur la véracité du narrateur.

On fera des perquisitions au Bayou Bœuf et on communiquera avec les gens du voisinage.

La victime de ce guet-apens, qu'il soit, est dans un état qui fait pitié.

Il a été conduit à l'Hôpital de Charité, où qu'on puisse le dépouiller, si c'est possible, de son enveloppe de goudron.

TROISIÈME SESSION DU CONCILE PROVINCIAL.—Nous lisons le *Propagateur Catholique* :

La troisième session du Concile, qui sera la session de clôture, sera fixée demain dimanche, 19 janvier, avec la même solennité que la session d'ouverture.

Les sociétés catholiques se réuniront à l'Archevêché, comme dimanche dernier, à neuf heures.

A dix heures la procession partira de l'Archevêché, pour se rendre à la Cathédrale. La messe sera chantée par Mgr Martin, évêque de Natchitoches, qui officiera pontifiquement. Après la messe, il y aura sermon en anglais par Mgr Fitzgerald, évêque de Little Rock.

Le sermon sera suivi de la troisième session dans laquelle, après les prières et les chants prescrits, l'Archevêque président du Concile, fera lire les décrets par le secrétaire, et les soumettra à l'approbation des évêques qui les signeront sur l'autel.

La cérémonie se terminera par la bénédiction pontificale, le chant des Acclamations et le *Te Deum*.

Nous sommes heureux d'annoncer que la santé de Monseigneur l'Archevêque est heureusement rétablie, et que Sa Grandeur a pu prendre part hier aux travaux du Concile Provincial et le présider.

TEMPERATURE.—18 janvier 1873.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	50	14
12 M.	57	Au dessous de 0
3 P. M.	48	9
6 P. M.	41	5

LE CANAL DU FORT ST-PHILIPPE.

On nous communique la correspondance suivante sur cet important projet :

Chambre du Sénat des E. U.
Washington, 31 décembre 1872.

Mr. L. J. Higby, président du comité du canal du Fort St-Philippe, Nouvelle Orléans, Louisiane :

Mon cher Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 22 courant, qui me dit que il est jugé payerai l'allocation sollicitée pour le canal du Fort St-Philippe.

Cette entreprise a toujours appelé mon attention. Néanmoins je ne pense pas que rien soit décidé pendant cette session. Le projet n'est pas encore assez digéré pour donner lieu à cette tentative.

J'accrédite au président de votre chambre, il y a quelque temps, pour avoir des renseignements sur les sondages de la barre à l'embouchure du Mississippi, mais je n'ai pas reçu de réponse.

Votre très respectueusement,
J. R. WEST.

M. Higby fait à ce sujet les remarques suivantes :

C'est la première fois que je vois j'entre l'eau froide sur le projet de canal du Fort-St-Philippe. Il n'a qu'à aller au département de la guerre pour y lire le rapport du major Howell sur les sondages opérés à la barre et pour le canal, et il saura en état de donner tous les renseignements nécessaires aux ignorants du Maine.

Ses dispositions et l'action unanime des conventions commerciales, composées de tous les bureaux et des Chambres de commerce des Etats-Unis, convention tenues à Cincinnati, en octobre 1870, à Baltimore en octobre 1871; à New York en 1872 ne suffisent pas, et si tous les mémoires adressés au Congrès par tout le peuple de la vallée du Mississippi, mémoires demandant qu'il y ait 27 pieds d'eau pour les navires entrant et sortant, n'ont pas été digérés, je dis qu'il nous faudra évoquer alors de la boue de la Balise quelque génie pour nous aider.

—On a appris, le 18, à Agen, la mort de la dernière descendante d'une des plus anciennes familles nobles, de l'Agenais, Mlle la vicomtesse de Surrgal.

Cette demoiselle était très connue, dans le chef lieu de Lot-et-Garonne, par l'originalité de sa vie.

Mlle de Surrgal semblait atteinte d'une misanthropie farouche. Il y avait de longues années que sa vieille domestique, qu'elle raisait systématiquement tomber en ruine, n'était ouverte à personne. C'était à peine si, de temps en temps, elle permettait à un de ses métayers ou à une voisine qui lui apportait quelques aliments, de franchir les premiers pas de son seuil. Quelque chose de bizarre et de mystérieux planait sur cette maison.

Mlle de Sarreau était, au milieu de notre société actuelle, un véritable anachronisme vivant, et dans sa pensée, l'existence solitaire qu'elle s'était faite, était une sorte de protestation muette contre les idées et les mœurs du siècle.

Mlle de Sarreau a succombé victime de son amour de l'isolement. Le domestique d'une de ses propriétés étant venu, raconte-t-on, deux fois depuis quinze jours frapper à sa porte sans pouvoir obtenir de réponse, fit part de ses inquiétudes aux habitants du quartier Saint-Hilaire et l'on alla prévenir l'autorité.

Vers une heure de l'après-midi, M. le commissaire de police et M. le juge de paix Barjayres pénétrèrent dans la maison après avoir fait forcer les portes et ils trouvèrent au milieu d'un appartement le cadavre de Mlle de Sarreau, dans un état rapproché de décomposition et de sordidité.

D'après les constatations des hommes de l'art, la mort remontait à cinq ou six jours.

Mlle de Sarreau avait de la fortune, et cependant, par suite des privations qu'elle s'imposait, du manque de soins et de nourriture, elle se serait éteinte, dit-on, d'inanition, à l'âge de soixante-treize ans.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Messieurs les Sociétaires,

Monsieur le président a l'honneur de vous informer que une foire est actuellement ouverte à la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts Deuxième District.

Cette foire a pour objet d'intéresser des dames paroissiales pour les œuvres catholiques, pour propager parmi notre population l'usage de la bienfaisance, et pour faire connaître une étude scientifique.

Monseigneur l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans qui n'est mêlé à la tête de ce projet dont chacun comprendra la haute portée pour l'avenir, bénit à faire un appel spécial à la Société Française et l'invite par une lettre qu'il a adressée en jour à notre président, à se connoître en corps à cette bonne œuvre à laquelle il la convie, à titre d'ami, de compatriote et de pasteur.

En conséquence de cette patriotique et fraternelle invitation, le président vous reçoit le lundi prochain, à l'Asile.

La réunion aura lieu à midi. La Société partira de l'Asile à une heure, pour se rendre à la Parfaite Union.

Le président croit inutile de stimuler le zèle des sociétaires, chacun devant comprendre ce qu'il doit à un pareil appel.

Par ordre du Président.

Le secrétaire,
A. BARBIER.

19 jan—2t

44 JOURS ENCORE. — Dans un mois et demi il ne sera plus temps; aussi qu'on se presse si l'on veut profiter de la grande occasion de bon marché qu'offre la maison Reitman, rue du Canal No 131. Le stock qu'elle vend maintenant au rabais est immense, et dames et marchands de la ville et de la campagne sont invités à aller l'examiner. Les prix sont de véritable prix de liquidation, c'est-à-dire de sacrifice. Nous insistons sur ce point qui est le point capital.

Décédé, samedi 18 janvier 1873, à cinq heures A. M., HIPPOLITE FLORY, âgé de vingt-sept ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui DIMANCHE, à 9 heures A. M.

Le corps est exposé chez les demoiselles Flory, à deux milles au-dessus de Carrollton, d'où le convoi partira. Des voitures seront à la disposition des invités, au dépôt des chars de Carrollton, à 10 heures précises.

De la part de sa famille.

Décédé, jeudi, 16 janvier 1873, à 11 heures et demie du matin, HENRI JOSEPH RYBICKI, fils aîné de B. Rybicki et de Cécile Lise Gobrecht, âgé de cinq ans, trois mois et 11 jours.

Nueva-Orleans, enero 16 de 1873.

Fallecio el 11 del corriente, á las once de la noche (en Hazlehurst, Mississippi) MANUEL PEREYRA, de edad 28 años, natural de Pontevedra, Provincia de Galicia (España). Se suplica á sus amigos y conocidos, se sirvan asistir al entierro que tendrá lugar hoy, Domingo, á las 4 de la tarde.

El cuerpo se halla depositado en la casa N. 111, calle de Kerlerec.

De la parte de Vicente Prada y familia.

TAPIS ET RIDEAUX.
17 Chartres...A. BROUSSEAU...17 Chartres
IMPORTATEUR ET MARCHAND
En Gros et en Détail
DE TAPIS.
TOILE CIRÉE pour parquet,
NATTES,
STORES,
RIDEAUX Dentelle,
MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES
etc., etc. 19janV—m—PP

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

CE Sirop est un médicament depuis longtemps accepté pour toutes les maladies de la poitrine et du poumon, dont il a mêle à ses mérites plus de quarante années d'expérience, et qui a toujours produit les plus bienfaisants résultats dans les cas de Rhume de cœur, d'asthme, de Bronchite, de larynge, Influence d'inflammation de la gorge, de Rétrécissement de l'intestin, de crachement de sang, de coqueluche, etc., etc. Ce remède est agréable, ne salit et ne brûle ni dents, ni qui est un grande économie pour le consommateur.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

A vendre par :
Whelock, Finlay & Co., Ball & Lyons, F. J. Hart & Co., Frederickson & Harte, K. Mentz & Co., T. E. Finlay, H. Cutting, G. J. Mattingly, G. Mayer, Mary Fournerie, Aleix & Gaudet, Steenson, Pierre Rigaudeau, et en général par tous les principaux pharmaciens.

E. P. DUCONGÉ, Propriétaire,
No 39, Rue de Chartres.
12janv—1m—PP—1an

J. SAGET, Armurier,
198 ..... Rue de Chartres, ... 198
Armes de luxe, de chasse et de guerre, de fantaisie, à percussion et à feu, de toutes qualités, Cartouches et Munitions, Poudre anglaise E. E. Un choix de Revolvers américains par Zeller 1m—PP

Foire Diocésaine de la Nile-Oriéans.

La belle tragédie ESTHER, sera jouée ce dimanche 19 courant, à sept heures du soir, au local de la Loge, "Loge Parfaite Union," par les demoiselles du chœur de Ste Anne.

Prix du billet ..... 50 cts.
19 janv—1

FOIRE A LA LOGE DE LA PARFAITE UNION.

Tous les Pères du Concile Provincial, leurs théologiens et les membres du Commissariat honorant, aujourd'hui, la Foire de leur présence, toutes les Associations Catholiques sont invitées à venir les recevoir.

La Foire sera ouverte toute la journée, aujourd'hui dimanche. 19 janv—1t

Avis.

LES Membres de toutes les Sociétés catholiques de la ville sont priés de s'assembler, DIMANCHE, 19 du courant, à neuf heures du matin, en face de la Cathédrale, avec leurs bannières seulement, sans corps de musiciens ni bas étres.

G. LE GARDEUR, JR.,
Grand Maréchal.
19janv—2t

Société del Tiro al Blanco.

Nel Adunanza tenuta in seguito del Decreto N. 12 (ebbe luogo) DIMANCHE, 19 du courant, a nome del Sindaco della suddetta Società, e compagnia Hidalgo, GILBERT, e furono eletti i seguenti Antonio Caldelli, Presidente, G. Miglieri Vice Presidente, G. Cimarelli, Tesoriere, e V. Lamantia, Segretario.

PELLA COMPAGNIA
G. Della Valle, Capitano.
D'Amico, 2do Tenente.
Bernabe, 1o Maresciallo.
Marcadante d'Alessio, 2do Maresciallo.
G. Machoca, S. Morici, G. Cavaro, Del Piedente, V. Lamantia, Segretario.

BERSAGLIERI
Astrede, 1o Tenente.
G. Cimarelli, 2do Tenente.
Sergente Furnari, Quintanti, Marescalli
Duforti e Bertrand

A. BIDOT,
19janv—1t.

THEODOR DANZIGER & SON,
Au No 303 RUE DU CANAL,
Entre les rues Bourgogne et Rampart.

Offrent, cette semaine, des avantages considérables dans chaque département de leur immense magasin.

Les prix de tous les articles d'hiver réduits, et des conditions spéciales offertes en MANTEAUX et en FOURRURES.

Manteaux, depuis $1 75.
Manteaux français et de Berlin; dernière nouveauté, valant $20, $25 et $30, marqués $10, $11, $12, $14 et $16, prix comptant, net.
Bonne occasion en Couvertures, à $6 et au-dessus.
— Bonne occasion en —
ETOFFES POUR ROBES,
ETOFFES POUR DEUIL,
SOIERIES,
SATINS,
VELOURS,
etc., etc., etc.

Châles négligé, à 40 et 50 cents.
Nous soldons tous nos articles de Fantaisie, ainsi que toutes nos Broderies, et on conseille l'inspection.

Nous vendons : Fanures brodées à $6,
Belles à ouvrage pour dames, à 75c., valant quatre fois ce montant,
Secrétaires pour dames, à $1 et $1 50, très bon marché.
Ceinturon en cuir à fête ; prix démontrés 25c., etc., etc., etc.

GANTS DE PEAU ! GANTS DE PEAU !!
Gants de Peau pour fillettes, toutes grandeurs, à 25c.
Gants de Peau noirs, pour dames, toutes grandeurs, à 50c.
Gants de Peau de couleur, pour dames, toutes grandeurs, à 75c.
—AUSSI—
Gants de Peau, à 2 et 3 boutons, et de toutes grandeurs.
—Et—
Les célèbres Gants de Peau, de Despréz, chaque paire garantie pour la correction de la forme et la qualité de la peau.

THÉODOR DANZIGER & SON,
No. 303, rue du Canal.

LE GRAND
AMER SARRACENIA,
PRÉPARÉ PAR
Le Dr. JOS. TUCKER.
DE MOBILE, ALA.,
Se vend maintenant
A la Nouvelle-Orléans.

L'IMMENSE demande de ce célèbre Tonique dans l'Arizona, au Mississippi et en Géorgie, avait, jusqu'à présent, empêché le propriétaire de remplir les ordres urgents de la Louisiane. On peut se procurer l'Amer chez MM.

SCHMIDT & ZEIGLER, Grocers,
FREDERICKSON & HARTE, Pharmaciens,
chez les grocers et les pharmaciens en général et dans tous les salons populaires.

Demandez un exemplaire de "Rob and his friends" : il ne vous coûtera rien.

TOBY & BUTLER,
Agents pour la vente en gros,
Au No. 30 de la rue Natchez.

19janv 1m|1p

MASQUES!! MASQUES!!

Achetez vos Articles de
CARNAVAL
AU QUARTIER GÉNÉRAL.
23 Pour Cent Meilleur Marché Qu'ailleurs.
Chez C. & G. Weingart,
51 ..... RUE DE CHARTRES 51

Masques soie et Satin,
Masques à l'Archal et Gaze,
Uniform et Arlequins,
Diables et Magicienne,
Masque complet pour Dames et Messieurs,
Masques avec Perruques,
Masques Nationaux,
Turcs et Negres,
Seigneurs et Igaïnes,
Prussiens et Turcs,
Masques à Machoires mobiles,
Nez avec Lunettes,
Barbes, Têtes, Moustaches et Grelots,
Garnitures et Etoiles en or et argent.

19jan—1t—PP

B. T. WALSHE,
Linge de Dessous, Chaud,
—POUR—
HOMMES, GARÇONS ET ENFANTS,
—A PRIX—
PRIX MODÉRÉS,
B. T. WASHE,
19jan—1f 1-3 RUE DU CANAL.

CHEAP JOHN!!!

NOUS appelons l'attention du public sur ce NOUVEAU MAGASIN récemment ouvert au No 92, rue Royale; Les marchandises, y sont tellement bon marché, et vendues à des prix sans précédents.

Toutes les marchandises de CHEAP JOHN sont marquées en chiffres connus dans la vitrine et dans le magasin, les dames et le public en général pourront juger d'eux-mêmes de notre bon marché inouï.

Acheteurs dans notre stock est en (Martinstein old stand) 92, rue Royale, entre Conti et St Louis.

19janv—6f J. URBENER.

Patrons pour tout le monde.

LES célèbres PATRONS en papier, de BUTTERICK.
Pour les vêtements de dames et d'enfants.
Les modes nouvelles de chaque mois.
La maison vient de recevoir le "Magasine" de février et les patrons de février.
On garantit que le Linge fera parfaitement.
Un imprimé donnant les informations nécessaires accompagne chaque patron.
Les dames ne sauraient se passer de ces patrons; les prix les mettent à la portée de tout le monde.
Demander les catalogues illustrés; on les envoie partout, franc de port.

WM. E. COOPER,
Au No 92 de la rue du Canal.
19janv—1t|m mar|jeu—1f

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1873.

A MM. Fitzgerald & Vanderford, Directeurs de la "Etna Life Insurance Company" No. 2 de la rue Carondelet.

Messieurs,—Veuillez accepter mes remerciements pour le paiement, en pleine, de la police No. 37,[illegible] de la "Etna Life Insurance Company" en faveur de feu mon mari, le capitaine John M. Green.

ELIZA GRACE.
19jan—1FPP Au No. 60 de la rue de la Douane.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1873.

A MM. Fitzgerald & Vanderford, Directeurs, au No. 2 de la rue Carondelet.

Messieurs,—Je vous remercie du prompt paiement du montant des polices No. [illegible] de "Etna Life Insurance Company" en faveur de feu mon parent, Frédéric et Anna Repling.

FREDERICK EPPLING, Jr.,
19jan—1FPP Au No. 102 de la rue Chippewa.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1873.

A MM. Fitzgerald & Vanderford, Directeurs de "Etna Life Insurance Company," No. 2 de la rue Carondelet.

Messieurs,—Veuillez, avec plaisir, réception du check qui est le paiement en plein du montant de la police No. [illegible] émise, par "Etna Life Insurance Company" en faveur de feu mon mari, Benoit Millet.

ELISABETH MILLET,
Au No. 17 de la rue des Ursulines.
Témoins : A. P. QUITROS, T. GARGOLO.
19 jan—1f—PP

Compagnie de Fonctionnement des Bureaux de Chargement—18 janvier 1873.—A l'élection annuelle des douze Directeurs, laquelle a eu lieu le lundi, 13 du courant, les nombreux dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année ensuivante :

J. Rosalius	A. M. Fortier
T. Mason	E. Dauchean
S. H. Kennedy	T. H. Mann
Paul Pourchy	H. Pons
A. C. Hutchinson	W. R. Young
C. G. de Pilas	Theo. Hellman

Le Bureau ayant, à une élection des Directeurs, le colonel T. H. HUNT a été élu président, l'unanimité, et M. V. A. BELAUME, secrétaire.

V. A. BELAUME,
Secrétaire.

Avis.

LIEU consignée ont été nommée agente de "North British and Mercantile Insurance Company," pour la Nouvelle Orléans.

Et sont prêts à accepter des risques sur les propriétés, aux taux courants, avec la réduction ordinaire :

Capital en or $10,000,000
Actif aux Etats-Unis, pour risques d'incendie 1,000,000

La compagnie a été établie en 1809.

Toutes les pertes sont payées après règlement au bureau de l'agence.

FITZGERALD & VANDERFORD, Agents,
Au No. 2 de la rue Carondelet.
19jan—1m dim mar jeu PP Salle 16, au premier

A partir de cette date, M. E. CHAFANET n'étant retiré de la Compagnie M. CHAUMANT & CO., la dite société a été dissoute d'un commun accord.

Le soussigné avant nommé le passif de la susdite M. CHAUMANT & CO., continuera les affaires sous son propre nom, au No. 84 Vieille-Levée.

T. A. CHAUMANT, jeune.
19janv—1m

ETAT DU
Louisiana Savings Bank
AND
SAFE DEPOSIT COMPANY,
No. 52 de la rue du Camp.
31 JANVIER 1872.
—ACTIF—

En caisse, monnaie courante	97,207 29
Chèques sur les banques locales	48,290 68
	145,497 97
Dû par les Banques et Banquiers	148,750 00
Escompte	187,207 32
Prêts	314,082 18
Prêts sur hypothèques	3,700 00
Prêts sur nantissement	10,000 00
Prêts sur hypothèques	58,700 00
Actions et Bons	190,192 25
Caveau de Sûreté	20,000 00
Propriété foncière et immobilière	80,000 00
Dépenses	209 67
	1,000,188 82
PASSIF.	
Capital-actions	100,000 00
Dépôts individuels :	
Dépôt. des Epargnes 355,678 46	
" de la Banque 570,683 81	
	926,362 27
Dû aux Banques et aux Banquiers	32,700 00
Dividendes non payés	2,768 00
Intérêts reçus, hypothèques sur la bâtisse	8,352 33
Fonds surplus	30,000 00
Profit et Perte 104 42	
Intérêts